



Pétition adressée à M. Oscar Montes de Oca, Procureur général de Quintana Roo

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR WENDY GALARZA, BLESSÉE PAR BALLE LORS D'UNE MANIFESTATION FÉMINISTE

Monsieur le Procureur général,

Parce qu'elle dénonce les violences faites aux femmes et les féminicides, Wendy Galarza a failli elle aussi perdre la vie. Le 9 novembre 2020, Wendy a participé à une manifestation à la suite du meurtre d'une femme. Au cours de ce rassemblement, la police a fait usage d'armes à feu et Wendy a été doublement blessée par balle. Elle a intenté une action en justice contre la police mais les responsables de ces violences n'ont toujours pas été amenés à rendre des comptes.

Loin d'être un cas isolé, l'histoire de Wendy fait écho à ce que subissent de nombreuses défenseuses des droits des femmes au Mexique lorsqu'elles réclament justice.

Monsieur le Procureur général, nous vous demandons de mener une enquête rapide, impartiale et exhaustive sur les violations de droits humains dont Wendy Galarza a été victime ; de garantir que toutes les personnes soupçonnées d'avoir une responsabilité pénale soient traduites en justice et d'accorder à Wendy des réparations adaptées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Oscar Montes de Oca, Procureur général de Quintana Roo. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Oscar Montes de Oca, Procureur général de Quintana Roo. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Alejandro Eduardo Giammattei Falla, Président de la République du Guatemala

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR BERNARDO, EMPRISONNÉ POUR AVOIR DÉFENDU LES DROITS AU TERRITOIRE DE SON PEUPLE AUTOCHTONE

Bernardo et d'autres membres du peuple autochtone maya q'eqchi dans le centre-nord du Guatemala risquent tout pour protéger leurs terres de la destruction. En 2015, les communautés q'eqchis ont découvert que des travaux de construction de deux centrales hydroélectriques étaient en cours sur le fleuve Cahabón, sacré pour les Q'eqchis. Leurs forêts avaient déjà été rasées pour la construction des centrales et ils perdaient maintenant l'accès à l'eau. En réaction à son opposition au projet de construction, Bernardo a fait l'objet d'une campagne de diffamation reposant sur des accusations infondées. En 2018, il a été condamné sans la moindre preuve à plus de sept ans de prison.

Les populations autochtones représentent 40 % de la population du Guatemala. Elles vivent souvent sur des terres riches en ressources. Leurs membres, souvent considérés comme faisant obstacle à des intérêts économiques, sont menacés, harcelés et même pour certains tués parce qu'ils défendent leurs territoires.

Monsieur le Président, nous vous demandons de :

- libérer immédiatement et sans conditions Bernardo Caal, étant donné qu'il n'existe aucune preuve contre lui ;
- promouvoir et protéger les droits à la liberté d'expression et de réunion, et veiller à ce que les défenseurs des droits humains puissent poursuivre leur travail fondamental librement et en sécurité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL *	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpell er M. Alejandro Eduardo Giammattei Falla, Président de la République du Guatemala. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Alejandro Eduardo Giammattei Falla, Président de la République du Guatemala. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Abdel Fattah al Sissi,
Président de la République arabe d'Égypte

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR MOHAMED, JETÉ EN PRISON POUR AVOIR DÉFENDU LES DROITS HUMAINS EN ÉGYPTÉ

Monsieur le Président,

Depuis plus de 2 ans, Mohamed El-Baquer se voit privé de liberté pour avoir défendu celle des autres. Cet avocat égyptien spécialisé dans la défense des droits humains a été arrêté en septembre 2019. Cible de fausses accusations de terrorisme, il est détenu dans une prison à sécurité maximale. Les autorités carcérales le traitent avec une cruauté extrême en refusant de lui accorder un lit ou un matelas, de faire de l'exercice physique à l'air libre et même de conserver des photos de sa famille. Il n'a été inculpé qu'en octobre 2021 et sa première audience a eu lieu le 18 octobre 2021 devant un tribunal d'exception.

Monsieur le Président, nous vous demandons de :

- libérer immédiatement et sans condition Mohamed El-Baquer ;
- dans l'attente de sa libération, de faire en sorte qu'il soit détenu dans des conditions dignes et conformes au droit international ;
- révoquer la décision d'inscrire son nom sur la « liste des terroristes » et veiller à ce qu'il ne lui soit pas interdit de voyager ou de s'engager dans des activités civiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Abdel Fattah al Sissi, Président de la République arabe d'Égypte. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Abdel Fattah al Sissi, Président de la République arabe d'Égypte. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR JANNA, ENFANT HARCELÉE PAR LES AUTORITÉS ISRAÉLIENNES POUR SON TRAVAIL DE JOURNALISTE

Janna Jihad, défenseure des droits humains de 15 ans, n'aspire qu'à une enfance normale. Mais elle vit à Nabi Saleh, en Cisjordanie occupée par Israël. Et une vie sous le signe de discriminations constantes n'a rien d'une vie normale. Janna avait sept ans lorsque l'armée israélienne a tué son oncle. Avec le téléphone de sa mère, elle a commencé à filmer les exactions commises par les forces israéliennes à l'égard de sa communauté et à les diffuser via les réseaux sociaux. Ainsi, à l'âge de 13 ans, elle a été reconnue comme une des plus jeunes journalistes du monde.

Les forces israéliennes procèdent à des descentes nocturnes, démolissent des logements et des écoles et répriment les populations palestiniennes qui se mobilisent pour défendre leurs droits. Les enfants palestiniens sont particulièrement touchés, un grand nombre d'entre eux étant tués et blessés. Aujourd'hui, en raison de son travail, Janna est harcelée par les autorités israéliennes et elle a subi des menaces de mort sur les réseaux sociaux. Son droit à la liberté d'expression et son droit de réunion pacifique ainsi que son droit à l'éducation sont constamment menacés.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de mettre fin à la discrimination et au harcèlement exercés contre Janna et d'étendre les protections en vertu de la Convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée par l'État d'Israël, aux enfants palestiniens des territoires occupés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Naftali Bennett, Premier ministre d'Israël. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée au ministre de l'Intérieur de l'Ukraine

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR SPHÈRE, ONG VICTIME D'ATTAQUES ANTI-LGBTI À RÉPÉTITION EN UKRAINE

Monsieur le Ministre,

L'ONG Sphère, une des plus anciennes organisations de défense des droits des femmes et des personnes LGBTI en Ukraine, subit des attaques discriminatoires à répétition menées par des groupes anti-LGBTI violents. À chaque incident, les fondatrices de Sphère portent plainte auprès de la police mais en Ukraine, les auteurs de ces attaques jouissent d'une impunité quasi-totale. Sur trente incidents subis par l'organisation depuis 2017, seulement trois ont fait l'objet d'une enquête de la part de la police à ce jour et aucun n'a été qualifié de crime de haine. En raison de l'inaction de la police, les membres de Sphère et leurs sympathisants et sympathisantes vivent dans un état de peur permanente.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons de :

- prendre toutes les mesures nécessaires pour que les auteurs des attaques contre l'ONG Sphère soient identifiés et tenus de rendre des comptes dans le cadre d'un procès équitable ;
- s'assurer que le motif discriminatoire des attaques soit pris en considération durant les enquêtes ;
- soutenir et de protéger les droits LGBTI ainsi que de condamner les violences perpétrées envers Sphère et les personnes LGBTI à Kharkiv, ville où est présente l'ONG.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le ministre de l'Intérieur de l'Ukraine. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au ministre de l'Intérieur de l'Ukraine. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR MIKITA, ENFANT TORTURÉ ET EMPRISONNÉ SANS PROCÈS ÉQUITABLE

Monsieur le Procureur général,

Mikita Zalatarou n'avait que 16 ans lorsqu'il a été arrêté à son domicile le 11 août 2020 et placé en centre de détention provisoire à Homel dans le sud-est du Bélarus. Il est accusé d'avoir jeté un cocktail molotov durant les manifestations organisées en réaction aux élections présidentielles contestées. Il a toujours réfuté ces accusations. Alors qu'il est encore un enfant et qu'il souffre d'épilepsie, Mikita a été frappé avec une matraque à impulsions électriques, interrogé en l'absence d'un avocat ou d'un adulte responsable et détenu à l'isolement. Tous ces actes cruels constituent de graves violations des normes relatives aux traitements des enfants en détention. Mikita a été condamné à cinq ans d'emprisonnement et a été transféré en colonie de redressement pour mineurs.

Monsieur le Procureur général, nous vous demandons de :

- libérer Mikita dans l'attente d'un nouveau procès équitable conforme aux normes relatives à la justice pour mineurs ;
- établir un système de justice pour mineurs conforme aux normes internationales en matière de droits humains.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Andreï Chved, Procureur général de la République du Bélarus. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



JUSTICE POUR IMOLEAYO, RISQUANT 3 ANS DE PRISON POUR AVOIR MANIFESTÉ CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES

Monsieur le Procureur général de la Fédération,

Accusé de troubles à l'ordre public seulement pour avoir manifesté, Imoleayo Michael encourt jusqu'à trois ans de prison. En octobre 2020, des manifestations s'organisent au Nigeria contre les violences policières menées par la brigade spéciale de répression des vols (SARS). Imoleayo se joint au mouvement et relaie les appels à manifester sur Twitter et sur Facebook en utilisant le hashtag #EndSARS. Deux semaines plus tard, le 13 novembre 2020, vingt hommes armés investissent son domicile et l'emmènent au siège des services de sécurité de l'État.

Imoleayo y reste en détention dans une cellule souterraine pendant 41 jours sans pouvoir consulter un avocat ou contacter sa famille. Il est menotté, avec un bandeau sur les yeux et enchaîné à un meuble de bureau en acier. Ayant souffert d'une pneumonie à la suite des nombreuses nuits passées à même le sol, Imoleayo est finalement libéré sous caution en décembre 2020. Son procès relatif aux accusations sans fondement à son encontre est en cours.

Monsieur le Procureur général de la Fédération, nous vous demandons d'abandonner immédiatement toutes les charges retenues contre Imoleayo.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Abubakar Malami, ministre de la Justice et procureur général de la Fédération du Nigeria. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Abubakar Malami, ministre de la Justice et procureur général de la Fédération du Nigeria. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Antony Blinken,
Secrétaire d'État des États-Unis

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR CIHAM, VICTIME DE DISPARITION FORCÉE À L'ÂGE DE 15 ANS EN ÉRYTHRÉE

Monsieur le Secrétaire d'État,

Ciham Ali Ahmed n'avait que 15 ans lorsqu'elle a été arrêtée à la frontière avec le Soudan le 8 décembre 2012. Elle essayait alors de fuir l'Érythrée. Son père, ministre de l'Information à l'époque, s'était exilé peu de temps avant. Neuf ans sont passés depuis son arrestation et Ciham est toujours en détention secrète sans avoir été jugée ou même inculpée. Personne, que ce soient les membres de sa famille ou ses avocats, n'a eu de nouvelles ou de contact avec elle depuis 2012. Son cas s'apparente à une disparition forcée, ce qui constitue un crime au regard du droit international. Ciham possède la double nationalité érythréenne et américaine mais le gouvernement des États-Unis n'est pas encore intervenu en sa faveur.

Monsieur le Secrétaire d'État, nous vous demandons d'intervenir dès à présent en faveur de Ciham Ali Ahmed en demandant aux autorités érythréennes sa libération immédiate et sans condition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de ma très haute considération

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Antony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Antony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis.
Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



LIBERTÉ POUR ZHANG ZHAN, EMPRISONNÉE ET TORTURÉE POUR SES REPORTAGES SUR LE COVID-19

Zhang Zhan a tout risqué pour couvrir les évolutions de la pandémie de Covid-19 lorsqu'elle a été déclarée en Chine. En février 2020, elle a décidé de se rendre à Wuhan en tant que journaliste citoyenne. Sur les réseaux sociaux, elle a signalé que le gouvernement avait arrêté des journalistes indépendants et harcelé les familles de malades. Zhang Zhan a disparu à Wuhan en mai 2020, arrêtée par les autorités chinoises. Elle a été condamnée à quatre ans de prison en décembre 2020 pour avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ».

En juin 2020, Zhang Zhan a entamé une grève de la faim pour protester contre sa détention. Elle a été alimentée de force et obligée de porter des entraves aux pieds et aux mains 24 heures sur 24 entre juin et décembre. Admise à l'hôpital en raison d'une grave malnutrition le 31 juillet 2021, elle pèse aujourd'hui moins de 40 kg et elle se trouve entre la vie et la mort.

Monsieur le Président, nous vous demandons de :

- libérer immédiatement et sans condition Zhang Zhan.
- dans l'attente de sa libération, veiller à ce que Zhang Zhan soit protégée contre toutes formes de torture ou d'autres mauvais traitements, et à ce qu'elle ait accès à sa famille et à son avocat ainsi qu'à des soins médicaux adaptés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. à M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Xi Jinping, Président de la République populaire de Chine. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes



Pétition adressée à M. Prayut Chan-o-cha,
Premier ministre de la Thaïlande

À envoyer à Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

JUSTICE POUR RUNG, ÉTUDIANTE ET MILITANTE QUI RISQUE LA PRISON À VIE EN THAÏLANDE

Monsieur le Premier ministre,

Panusaya Sithijirawattanakul, plus connue sous le nom de Rung, risque la prison à vie en raison de son engagement pour l'égalité et la démocratie. Ses discours appelant à la réforme de la monarchie, sujet extrêmement sensible en Thaïlande, ont propulsé cette étudiante de 23 ans au centre de l'attention. Depuis, les autorités la considèrent comme une agitatrice. En mars 2021, Rung est arrêtée et placée en détention. Elle est libérée sous caution après 60 jours passés en prison, dont 38 en grève de la faim. Aujourd'hui, 25 chefs d'inculpation pèsent sur Rung et elle encourt l'emprisonnement à perpétuité.

Monsieur le Premier ministre, nous vous demandons de :

- abandonner immédiatement toutes les poursuites pénales contre Rung et les autres personnes inculpées uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits à la liberté d'expression et à la liberté de rassemblement pacifique ;
- mettre en place des procédures qui protègent davantage les personnes qui expriment publiquement leur opinion contre les détentions et les poursuites arbitraires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Prayut Chan-o-cha, Premier ministre de la Thaïlande. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant.

En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Prayut Chan-o-cha, Premier ministre de la Thaïlande. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes